



EQUILIBRE

CONCOURS RÉGIONAL BRONZE – DRESSAGE

18-19 JUILLET 2026

**Présenté par le
Centre Équestre Équilibre**

855 route 112, Dudswell,
Qc. Ca. J0b 1G0

Informations :
paulecous@hotmail.com



LE COMITÉ ORGANISATEUR

DIRECTRICE DE CONCOURS

Anne Grimard propriétaire

DIRECTRICE SECRÉTARIAT & POINTAGE

Paule Cousineau

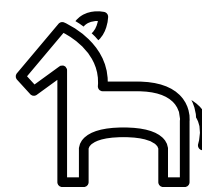
VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire de Coaticook

MARÉCHAL-FERRANT

Greg Singer (sur appel)

Nos Officiels



Juge de dressage

Justine Dilly

Commissaire

Jean Renaud

Photographe

Marie-Pierre Bolduc

Secouriste & premier répondant

Mélissa Roy

Samedi : Souper des cavaliers

Type buffet, au menu choix de 2 viandes, 5 choix de salade (pleins de choix pour les végétariens), crudités, patates au four, riz, desserts, café et breuvages.

Sans oublier la musique, plaisir assuré !!

Prévente jusqu'à mercredi le 15 juillet : 40\$.

Prix régulier à partir du 16 juillet : 45\$.

½ prix pour les enfants de moins de 12 ans

INSTALLATIONS ET SERVICES

Zone de débarquement : Devant le dome dans lequel sont les boxes temporaires

Zone de stationnement : Placer les remorques dans l'espace derrière le dome

Boxes permanents disponibles sur demande

Boxes temporaires : Apportez votre porte de boxe!

Commodités accessibles :

- Eau potable
- Toilette
- Ripe et foin (sur demande)
- Cantine
- Manège de dressage et de réchauffement sur le sable
- Aire de longe

***Plan de mesures d'urgences disponible au secrétariat**

PLAN DU SITE

SITE MAP



LÉGENDE DU SITE DE COMPÉTITION

- | | |
|---|---|
| 1 Stationnement permanent
<i>Stabling Parking</i> | 9 Secrétariat
<i>Secretary</i> |
| 2 Écurie permanente
<i>Permanent Stabling</i> | 10 Boîte de départ XC
<i>XC Start Box</i> |
| 3 Écurie temporaire
<i>Temporary Stabling</i> | 11 Réchauffement obstacles
<i>Jumper WarmUp</i> |
| 4 Fumier
<i>Manure</i> | 12 Obstacles
<i>Jumper</i> |
| 5 Stationnement trailers et compétiteurs
<i>Riders and Trailers Parking</i> | 13 Chapiteau pour le souper des cavaliers |
| 6 Dressage ring 1 | |
| 7 Dressage ring 2 | |
| 8 Réchauffement dressage
<i>Dressage WarmUp</i> | |



RÉSERVATION DES BOXES

- Les boxes ne seront pas remboursables après la date de fermeture des inscriptions ;
- La politique de premier arrivé, premier servi sera en vigueur ;
- Apportez votre porte de boxe.

LES AIRES DE RÉCHAUFFEMENT

Le vendredi, les manèges seront ouverts pour vous permettre de vous familiariser à l'environnement.

HORAIRE D'ACCUEIL

Vendredi 17 juillet

Midi : Ordre de départ disponible sur la page Facebook du Centre équestre équilibre

14h : Ouverture du secrétariat

Inscriptions

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Faire le paiement à l'adresse suivante :
paulecous@hotmail.com

Mot de passe : **20262026**

- Les inscriptions sont soumises à la politique d'annulation de l'AERE.
- Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit inscrire le nom de son entraîneur.e., ou il doit spécifier s'il est responsable de son propre entraînement.
- Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription, sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Un tel remboursement ne s'appliquera qu'aux classes et non aux frais de réservation des boxes et d'administration.
- Aucun remboursement à moins de 48h du concours.
- Adhésion à l'AERE obligatoire et doit être complétée avant la date finale des inscriptions au premier concours auquel le membre désire participer.
- Le cheval doit être inscrit sur la base *Horse Reg* de Cheval Québec.
- Le coggings test et la preuve de vaccination courante doivent être déposés sur la fiche cheval de Cheval Québec, avant la date de fermeture des inscriptions.

FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 10 juillet 2026

IMPORTANT

Tout cheval sur le site de compétition doit avoir subi un test Coggins. Une copie datée de l'année courante est obligatoire. Les cavaliers sont tenus de le fournir à Cheval Québec au moment de leur inscription et il est fortement conseillé de toujours avoir une copie sur soi.

Sans preuve valide de ce test, l'accès au site de concours est formellement interdit. Le certificat de vaccination doit avoir moins de 6 mois et plus de 21 jours, tel que l'indique l'article A519 de CÉ.

LES FRAIS

FRAIS GÉNÉRAUX

1 Boxe	110\$ (+tx)
Frais d'administration	85\$ (+tx)
Ripe (à l'unité)	12\$
Foins (à l'unité)	14\$
Frais anti-dopage	4\$
Dressage Canada	12\$

**Chaque cheval doit avoir son boxe*

ÉPREUVE DE DRESSAGE 35\$ (+TX)/CH.

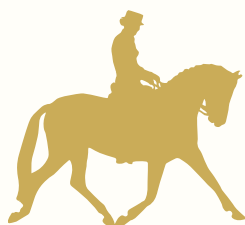
FRAIS POUR RETARD (+TX)

Retard **50\$**
(après dates de fermeture)

Très grands retard **100\$**
(à partir du jeudi matin précédent le concours)

AUTRE (+TX)

Cheval non participant **75\$**



IMPORTANT



- Les rubans seront remis aux 6 premières places des reprises de chaque division de catégorie. Les trois meilleurs résultats, y compris la reprise du KUR, seront retenus pour le résultat cumulatif.
- Le comité organisateur se réserve en tout temps le droit de combiner des catégories dans lesquelles il y a moins de six inscriptions.
- Les championnats de la compétition et les résultats admissibles peuvent ne pas être calculés de la même manière. Consulter les règlements AERE pour connaître les règles entourant la qualification à Caballista.
- Il y aura une remise de rubans au midi et en fin de journée pour les deux jours de compétitions pour remettre les rubans gagnés aux participants qui ont fini leur classe dans la période précédente. Les champions et champions réserves seront définis et annoncés à la fin de leur division.

HORAIRE PRELIMINAIRE

(L'horaire peut varier en fonction du nombre d'inscription)

SAMEDI DÉBUT 8H30

ENTRAINEMENT Junior Reprise 1, 2, 3
ENTRAINEMENT Poney Reprise 1, 2, 3
ENTRAINEMENT Adulte Reprise 1, 2, 3
ENTRAINEMENT Ouvert Reprise 1, 2, 3

NIVEAU 1 Junior Reprise 1, 2, 3
NIVEAU 1 Poney Reprise 1, 2, 3
NIVEAU 1 Adulte Reprise 1, 2, 3
NIVEAU 1 Ouvert Reprise 1, 2, 3

NIVEAU 2 Ouvert Reprise 1, 2, 3
NIVEAU 3 Ouvert Reprise 1, 2, 3
NIVEAU 4 Ouvert Reprise 1, 2, 3

DIMANCHE DÉBUT 8H30

INITIATION Junior Reprise A, B, C
INITIATION Poney Reprise A, B, C
INITIATION Adulte Reprise A, B, C
INITIATION Ouvert Reprise A, B, C

KUR Entraînement
KUR Niveau 1
KUR Niveau 2
KUR Niveau 3
KUR Niveau 4

Règlements

- Un cheval maximum par boxe ;
- Les enfants doivent être sous surveillance d'un adulte ;
- Le port du casque protecteur réglementaire est obligatoire ;
- **Les boxes n'ont pas de portes. Vous devez apporter les vôtres.**
- Pas de cheval sans surveillance dans une remorque ou attaché à celle-ci ;
- Le numéro AERE doit être visible et porté en tout temps, que ce soit autour de l'encolure, sur le chandail, ou sur le cheval ;
- Il est strictement interdit de fumer près des bâtiments, ainsi que près des chevaux ;
- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps et ne pas nuire. Aucun chien n'est autorisé dans l'air de réchauffement ;
- Mesure poney : Vous rendre au secrétariat pour faire part de votre demande ;
- Si des boxes venaient à manquer, il sera possible de louer un paddock pour y mettre plusieurs chevaux de votre écurie ;
- Nous vous demandons d'adopter une attitude sportive positive, professionnelle sur les sites du concours et d'être respectueux envers les gens et les lieux ;
- Nous demandons de vider vos boxes avant de quitter, sans quoi des frais de 40\$ vous seront facturés.

ENONCÉ DE PRINCIPE

Le concours érique Équilibre est un concours sanctionné Bronze de Canada Équestre, [11 rue Hines, bureau 201, Ottawa, K2K 2X1] et est assujetti aux règlements de Canada équestre (CE). Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE. Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par CE, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de CE et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par CE est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de CE, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit, si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de CE et à tout autre règlement établi par le concours. Tout participant doit avoir pris connaissance du code de conduite et d'éthique de CE. Déclaration de principes - Bien-être des chevaux CE appuie l'adhésion au traitement humain des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

CE s'engage à :

- a) maintenir le bien-être du cheval, quelle que soit sa valeur monétaire, comme considération principale dans toutes les activités ;
- b) exiger que les chevaux soient traités avec gentillesse, le respect, la compassion qu'ils méritent et qu'ils ne soient jamais maltraités ;
- c) s'assurer que les propriétaires, les entraîneurs, les exposants et leurs agents exercent les soins et les responsabilités appropriés dans la manipulation, le traitement et le transport de leurs chevaux, ainsi que des chevaux qui leur sont confiés pour quelque raison que ce soit ;
- d) assurer le bien-être continu du cheval en encourageant l'inspection régulière et la consultation des professionnels de la santé et des officiels ;
- e) continuer à soutenir les études scientifiques sur la santé et le bien-être des chevaux ;
- f) exiger des propriétaires, des entraîneurs et des exposants qu'ils connaissent et suivent les règles de leur organisme de sanction et qu'ils respectent les règlements de l'industrie dans toutes les compétitions équestres ; et
- g) examiner, réviser et élaborer des règles et règlements de compétitions qui protègent le bien-être du cheval.

Pour déterminer si une conduite ou un traitement est cruel, abusif ou inhumain, la norme à appliquer sera la conduite ou le traitement attendu d'une personne raisonnable qui est informée et expérimentée en matière de procédures de dressage et d'exposition des chevaux.

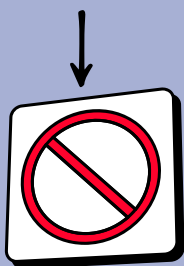
Les personnes qui interagissent avec les chevaux doivent aussi se conformer aux politiques de CE en ce qui concerne le bien-être des chevaux.

Dr. Johanne Longtin

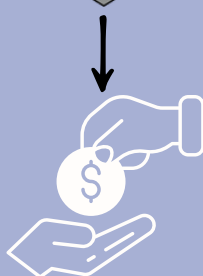
Exigences relatives au statut d'entraîneur (e) lors des concours

- Le statut d'entraîneur titulaire d'une licence est requis pour entraîner lors de tous les événements sanctionnés par EC.
- Les entraîneur.e.s enregistrés peuvent demander une mise à niveau au statut d'entraîneur pour un seul événement au coût de 55\$ par événement, à titre temporaire, pendant qu'ils complètent les exigences menant au statut d'entraîneur titulaire d'une licence.
- Les personnes n'ayant pas un statut d'entraîneur.e valide ne peuvent pas occuper leurs fonctions à des concours sanctionnés par CE.
- Entraîneur.e.s enregistré.e.s : Ce statut doit être en règle (les statut «en attente» ne sont pas en règle).
- Surclassement d'un statut d'entraîneur.e pour un seul concours (55\$)
 - Uniquement pour les entraîneur.e.s enregistré.e.s de CE. Surclassement temporaire du statut d'entraîneur.e enregistré.e au statut d'entraîneur.e titulaire d'une licence. Pour tous les niveaux des concours sanctionnés par CE.
 - Tous les achats d'un surclassement d'un statut d'entraîneur.e doivent être effectués en ligne avant le concours au moyen d'un compte **Mon-CE**

Je ne détiens pas
de statut
d'entraîneur valide



Je ne peut pas occuper les
fonctions d'entraîneur lors des
concours sanctionnés par CE



Déboursier
55\$ par concours



Admissible, aucun frais
supplémentaire requis



EQUILIBRE

CONCOURS RÉGIONAL BRONZE – DRESSAGE

18-19 JUILLET 2026

***Toute l'équipe du Centre équestre équilibre vous
souhaite un excellent concours!***